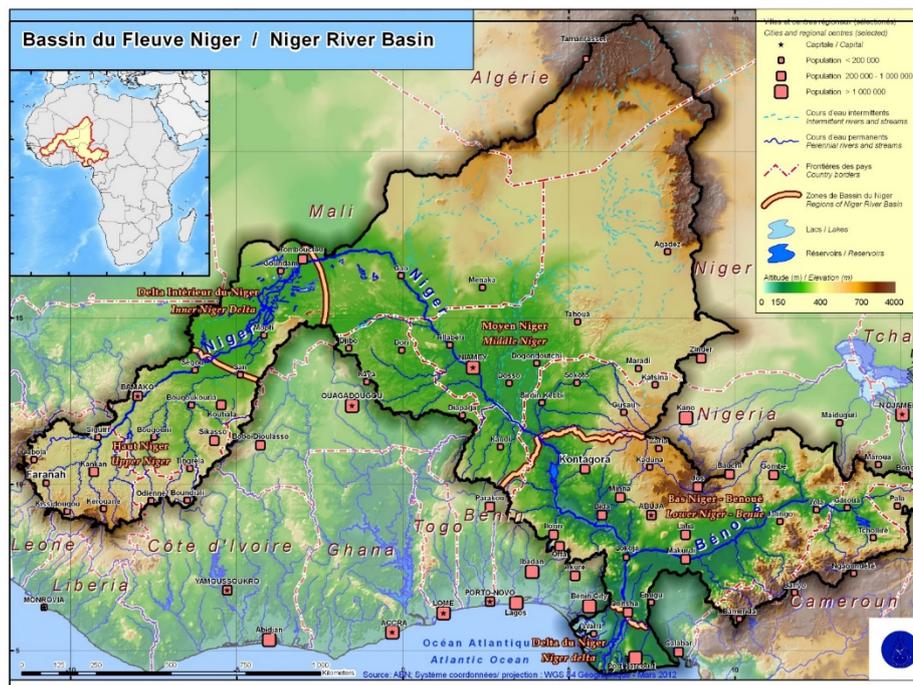




Session spéciale de haut niveau de la 9<sup>ème</sup> Réunion des Parties à la Convention sur l'eau le 29 septembre 2021, Réunion hybride (Genève, Suisse, et virtuelle)

CONTRIBUTION DU SE/ABN AU GROUPE DE DISCUSSION THÉMATIQUE 1  
« LA COOPÉRATION DANS LE DOMAINE DES EAUX TRANSFRONTIÈRES : UN ÉLÉMENT CLÉ POUR LA STABILITÉ ET LA PAIX RÉGIONALES »

- Question 1 (3 min) :** Comment le changement climatique affecte-t-il les ressources en eau et la sécurité dans le bassin du Niger, et comment l'Autorité du bassin du Niger aborde-t-elle ces impacts ?
- Question 2 (2min) :** Comment l'Autorité du bassin du Niger contribue-t-elle à la prévention des conflits dans le bassin ? Comment voyez-vous le rôle de la Convention sur l'eau pour relever les défis futurs ?



Par : M Aberahim Birémé HAMID, Secrétaire Exécutif ;

E-mail: [secretariat.abn@gmail.com](mailto:secretariat.abn@gmail.com) ; [secretariat.executif@bassin-niger.org](mailto:secretariat.executif@bassin-niger.org);

Web: [www.abn.ne](http://www.abn.ne).

## Comment le changement climatique affecte-t-il les ressources en eau et la sécurité dans le bassin du Niger ?

Avant d'aborder cette question, permettez-moi de dire un mot sur le Bassin du fleuve Niger. Il couvre une superficie de 2,2 millions de Km<sup>2</sup> partagée par 9 pays, abritant une population de 160 millions d'habitants.

Le changement climatique dans le Bassin du Niger a entraîné l'aridification du climat observée depuis plusieurs décennies et la diminution des débits associée localement à une importante pression foncière et des conflits d'usages ayant fortement contribué à la destruction massive du couvert végétal et à l'aggravation de la dégradation des écosystèmes du bassin. Cette situation a eu pour conséquence une rupture des équilibres écologique et social. Cette situation a pour conséquences les impacts suivants :

- la disparition du couvert végétal ;
- la dégradation des terres ;
- la perte de la biodiversité ;
- la baisse de la productivité des sols ;
- l'ensablement des cours et plans d'eau ;
- l'exacerbation des conflits d'usages ;
- l'exode rural et l'émigration ;
- l'insécurité alimentaire ;
- l'insécurité accentuée par le développement du terrorisme, etc

Le **SAHEL** est confronté à une multitude de défis où les Organismes des Bassins Transfrontaliers (OBTs) et leurs Etats membres doivent faire face au :

- défi sécuritaire dans toute la bande sahélienne ;
- défi climatique avec la région sahélienne comme une des plus vulnérables aux changements climatiques d'après le GIEC ;
- défi démographique qui vient augmenter les pressions sur les ressources naturelles ;
- défi de gouvernance, notamment des ressources naturelles avec une instabilité politique ;
- défi économique et sociale avec des populations vivant du secteur primaire hautement dépendant des ressources naturelles (disponibilité en eau et des terres) couplée à une méfiance grandissante envers les administrations publiques étatiques ;
- défi sanitaire qui est venu aggravée l'ensemble de ces défis.

Les impacts du changement climatique sur les écosystèmes et sur la société sont de plus en plus visibles dans de nombreux bassins hydrographiques à travers le monde. Par ses impacts sur les ressources en eau, le changement climatique affecte de nombreux secteurs, notamment l'agriculture, l'énergie, la pêche, le tourisme, la santé et la biodiversité.

## Comment l'Autorité du bassin du Niger aborde-t-elle ces impacts ?

Conscient de la gravité de la situation, les Conseils des Ministres et les sommets des Chefs d'Etat et de Gouvernement ont retenu, depuis 1994, « la sauvegarde du fleuve Niger, en vue d'assurer un développement durable pour les populations riveraines du bassin ».

Ainsi, l'ABN aborde ces impacts en mettant l'accent sur les projets et programmes portant sur :

- les mesures d'adaptation tels que la restauration des terres dégradées, la reforestation, la protection des bassins versants, la lutte contre les espèces végétales envahissantes, l'empoisonnement des plans d'eau, la protection des berges, la correction des ravins ;
- le renforcement des capacités techniques, matérielles et financières des populations ;
- le développement des infrastructures socio-économiques.

En résumé, les axes d'interventions de l'ABN reposent sur les trois grands domaines des documents stratégiques de planification du Développement du Bassin suivants :

- **le développement des infrastructures socio-économiques ;**
- **la préservation des écosystèmes du bassin ;**
- **la participation et le renforcement des capacités des acteurs.**

## Comment l'Autorité du bassin du Niger contribue-t-elle à la prévention des conflits dans le bassin ?

A travers :

### 1. La mise en place d'un cadre juridique et réglementaire

- La Charte de l'eau du Bassin du Niger, un instrument juridique permettant d'encadrer la coopération entre les pays membres du bassin du Niger, selon les principes de gestion et de bonne gouvernance pour un développement durable et partagé du bassin.
- Elle est adoptée depuis avril 2008 et entrée en vigueur depuis le 19 juillet 2010 et vise à promouvoir la coopération basée sur la solidarité et la réciprocité pour une gestion durable, équitable et coordonnée des ressources en eau du bassin.
- Après l'adaptation de 4 annexes nous sommes en train de finaliser un 5<sup>ème</sup> Annexe relative à la Convention Générale portant Statut et Régime Juridique des ouvrages communs et des ouvrages d'intérêt commun.

### 2. Le renforcement du cadre institutionnel de gestion de l'eau

A travers la mise en place de :

- Un Comité Technique permanent de l'eau
- Un Groupe Consultatif Régional
- Un Panel d'Experts Indépendants
- Des Commissions de Sous- bassin
- Des Structures Focales Nationales
- Des Coordinations des Usagers et Usagers Régionales et Nationales dans chaque pays membres

### 3. Le développement d'outils de planification intégrée du bassin

- Programme d'Investissement (PI) du PADD ;
- Programme Opérationnel (PO) du Plan Stratégique (PS) ;
- Plan d'Investissement pour le Renforcement de la Résilience au Changement Climatique dans le Bassin du Niger (PIC) ;
- Programme Intégré de Développement et d'Adaptation au Changement Climatique dans le Bassin du Niger (PIDACC) ;
- Programme d'appui technique de la **GIZ** ;
- Projet d'appui à la gestion des eaux souterraines de le **BGR**, Allemagne ;
- Projet de « suivi des ressources en eau par imagerie satellitaire » cofinancé par le **Royaume des Pays-Bas** et l'**Union Européenne** à travers le fonds Clim-Dev Africa ;
- Des nouveaux programmes innovants, visant à « Améliorer la sécurité et la résilience au changement climatique dans des contextes fragiles avec le **Nexus Eau-Énergie-Sécurité Alimentaire** », dit « **Frexus** » co-financé par l'**Union Européenne** et la coopération allemande.

### 4. Le Développement d'outils techniques d'aide à la prise de la décision pour la gestion rationnelle de l'eau

A travers le développement d'outils de modélisation pour optimiser la gestion des ressources en eau, analyser les impacts hydrauliques des aménagements projetés, coordonner la gestion des barrages et alerter les populations en cas de situation d'urgence. Ces outils utilisent les données hydrologiques d'un réseau d'observation composé de 113 stations.

### 5. Le Développement d'un Plan de communication du bassin

Pour un meilleur échange d'informations et des canaux de communication avec toutes les parties concernées pour une compréhension des questions, des solutions possibles et des perspectives alternatives.

### **Comment voyez-vous le rôle de la Convention sur l'eau pour relever les défis futurs ?**

Pour relever les défis futurs, la Convention sur l'eau doit jouer les rôles suivants :

- Appuyer les OBTs et leurs structures bien établies dans leur mission étant donné le rôle non négligeable en matière de prévention de conflits ;
- Renforcer les capacités des OBTs en matière d'élaboration de projets bancables pour l'adaptation au changement climatique ;
- Renforcer les capacités nationales et régionales à travers le transfert des compétences et échanges d'informations par rapport à la Gestion Intégrée des Ressources en Eau ;
- Appuyer la **Gouvernance des ressources en eau transfrontières** ;
- Renforcer/développer des plateformes régionales pour l'échange d'expériences sur l'adaptation dans le cadre du réseau mondial de bassins ;
- Elaborer/renforcer des stratégies et plans d'adaptation au changement climatique du point de vue transfrontalier ;

- Améliorer la connaissance des ressources en eaux « quantité et qualité » (Eaux de surfaces et Eaux souterraines) pour une gestion durable et efficace ;
- Prendre en compte l'importance de l'eau et de la coopération transfrontalière dans les cadres juridiques et politiques internationaux et régionaux sur les impacts, la vulnérabilité et l'adaptation aux changements climatiques ;
- Jouer le rôle interface entre les PTFs et les Pays membres ou organisme à l'adhésion.

## **CONCLUSION**

Dans le cadre de l'ABN, il faut noter entre autres :

- ▶ La volonté politique et la solidarité qui existent entre les Etats membres de l'Organisation, constituent une base essentielle et un atout majeur pour le développement du bassin.
- ▶ Les intenses activités de concertation et de dialogue ces 20 dernières années marquées notamment par le processus de la Vision partagée, ont permis l'élaboration et l'adoption du Cadre Stratégique de Référence pour le développement durable du bassin par toutes les parties prenantes.
- ▶ L'engagement des PTFs à soutenir le financement des projets et programmes de l'ABN est déterminant dans la nouvelle dynamique insufflée à l'ABN par les Etats membres.
- ▶ Le Bassin du Niger dispose d'énorme potentiel en irrigation, en développement énergétique et en transport ayant fait leur preuve pour booster le secteur socio-économique et mieux contribuer à la sécurité alimentaire et à l'amélioration des conditions de vie dans les Etats membres.

**En outre, le défi majeur auquel s'attelle le Secrétariat Exécutif et les Etats membres de l'ABN, est la mobilisation des financements nécessaires à la mise en œuvre des actions concrètes au bénéfice des populations du bassin.**

**D'où, le besoin d'appui financier pour permettre à l'ABN de mettre en œuvre son Plan Opérationnel et Stratégique (PO/PS), qui reste l'outil de planification des projets prioritaires des Etats membres pour les 10 prochaines années.**

**Tout ceci contribue à favoriser la confiance, la stabilité et la paix dans le bassin du Niger !!**

**Je vous remercie**